

REPUBLIQUE FRANCAISE  
**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

2026 05

**DE LA COMMUNE DE GABRE**

**Nombres de membres**

**Séance du 12 Mars 2026**

En exercice : 11  
 Nombre de membres présents : 11  
 Qui ont pris part à la délibération : 11  
 Nombre de procuration : 0  
 Votes pour : 11  
 Vote contre : 0  
 Abstention : 0

L'an deux mille vingt-six, le douze Mars, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de DEJEAN Jean Paul, maire

Etaient Présents : BALANSA Jean Louis, BORDIN Fabrice, CARLES Monique, EYCHENNE Gilles, FOURNIÉ Arièle, LAFFONT Jacqueline, PAGÉS Nelly, SOUBIES Sébastien, SOULA Caroline, WIJNEN Wilm.

Etait excusée :  
 Etaient absente :  
 Procuration :  
 Secrétaire de séance : LAFFONT Jacqueline

Date de convocation :  
 04 mars 2026  
 Date d'affichage :  
 04 mars 2026

\*\*\*\*\*

**AFFECTATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2025**

\*\*\*\*\*

Le conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur le Maire.  
 Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice.  
 Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de : 309 027.24€
- un déficit de fonctionnement de : 0.00 €

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

**Résultat de fonctionnement**

A) Résultat de l'exercice	+ 51 967.81
B) résultats antérieurs reportés	
Ligne 002 du compte administratif	+257 059.43
<b>C) Résultat à affecter</b>	
= A+B (hors restes à réaliser)	<b>+ 309 027.24</b>
D) Solde d'exécution d'investissement	- 20 506.57
E) Solde des restes à réaliser d'investissement	+ 2 189.00
<b>F) Besoin de financement (= D+E)</b>	<b>18 317.57</b>

**AFFECTATION = C** **+ 309 027.24**

1) Affectation en réserves R 1068 en investissement 18 317.57

2) Report en fonctionnement au 002 (budget 2023) + 290 709.67

POUR : 11	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	PROCURATION : 0
-----------	------------	----------------	-----------------

Ainsi fait et délibéré le jour, le mois et an que ci-dessus.

LAFFONT Jacqueline  
 Secrétaire de séance



DEJEAN Jean Paul  
 Maire de Gabre



Le Maire,  
 Certifie exécutoire la présente délibération qui a été reçue en Sous-Préfecture le 12 mars 2026 et publiée le 12 mars 2026